

Saint-Bardoux Infos

Juin 2022

Le mot du maire

A l'heure des élections législatives, je ne peux que vous encourager à aller voter. Certes, le temps des illusions est passé. Nous savons tous qu'il ne suffit pas de glisser dans l'urne ce que nous pensons être le bon bulletin pour que le monde change. D'autres facteurs interviennent qu'il convient d'analyser. Néanmoins, boudier les urnes et mépriser de la sorte les acquis politiques et civiques de la Révolution me semble un parti bien hasardeux. En 1789, la France a fait le choix d'une démocratie représentative, caractérisée par la liberté d'expression de tous et le pouvoir donné à une assemblée d'exprimer précisément la volonté du plus grand nombre. Cela suppose une conscience et une responsabilité citoyennes. Quant au principe d'Egalité que notre République a associé à celui de Liberté, rappelons qu'il ne vise nullement à répondre à des intérêts personnels mais bien plutôt à servir l'ensemble des citoyens que nous sommes.

Ces principes, je tente de les respecter à chaque instant de mon mandat, y compris lorsque sont placardées sur les tableaux d'affichage de la mairie des missives critiques anonymes délibérément blessantes. Chacun a le droit de s'exprimer. Toutefois, je répondrai à ces critiques anonymes qu'aucun intérêt individuel ne peut être satisfait sans le respect de l'intérêt collectif et que c'est bien ce dernier que la municipalité entend faire prévaloir.

Au nom de la Fraternité, je ne suis néanmoins pas insensible aux revendications qui nous sont adressées. L'ensemble de l'équipe municipale réfléchit actuellement à diverses mesures qui pourraient être adoptées si elles ne s'avéraient pas trop onéreuses.

Par ailleurs, face au constat de l'augmentation du trafic routier et surtout de la vitesse de traversée dans le centre bourg, j'ai pris la décision par arrêté municipal de mettre en place des stops afin de sécuriser le carrefour central. Cet aménagement sera pris en charge financièrement et matériellement par le Département. Sur les conseils des agents départementaux et avec les retours d'expérience d'autres communes, il a été préféré à des dispositifs de ralentisseurs du type « gendarme couché », beaucoup plus coûteux pour la commune et très bruyants pour les riverains.

Enfin, après le succès de la Marche du 8 mai, c'est avec une grande impatience que nous attendons la deuxième édition du marché local du 24 juin qui nous permettra de découvrir ou redécouvrir nos producteurs locaux, passer tous ensemble un bon moment convivial et, pour nombre d'entre nous, entrer dans la période estivale devenue synonyme de vacances.

Je vous souhaite un bel été à tous.



Etienne Larat
et Catherine Cointe,
(première adjointe)
lors de la cérémonie
du 8 mai

Sommaire

Une année scolaire bien remplie	p. 2
Informations municipales	p. 4
Vie associative	p. 6
Compte-rendu des Conseils Municipaux	p. 8



Une année scolaire bien remplie

Cette année encore, l'école a été impliquée dans de nombreux projets, et la situation sanitaire n'a pas empêché leur aboutissement.

La classe des plus jeunes, avec Mme Pierre et Charlotte François (ATSEM), est allée à l'« École Buissonnière » (Crépol) au mois de Novembre pour découvrir l'univers de la forêt. Les élèves ont aussi visité la ferme de « La chèvre à Dorey » au mois de Mars.

Ces sorties ont été possibles grâce à leur financement par le Sou des écoles.



Les enfants de la Grande section au CM2 ont bénéficié de séances

A l'Ecole buissonnière de Crépol



A la piscine Serge Buttet de Romans sur Isère

de natation à la piscine Serge Buttet (Romans sur Isère), en Septembre-Octobre pour les CE2 / CM1 / CM2, et en Avril pour les GS / CP / CE1. Grâce à des séances rapprochées, les élèves ont tous beaucoup progressé !

Ces séances sont organisées et financées par l'Agglo.

Cette année, un partenariat a été mis en place avec la Bibliothèque de Clérieux. Deux dames s'occupant de la bibliothèque sont d'abord venues à l'école en janvier, pour se présenter et prêter des caisses de livres aux deux classes. Puis, les classes se sont rendues sur place au mois de mars, et y retourneront de nouveau en juin. Les enseignantes remercient les intervenantes sur place, pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Le « grand » projet annuel de la classe de Mme Moreno, en lien avec un travail en littérature sur le fantastique, était de partir en voyage scolaire. Le séjour s'est déroulé du 2 au 6 mai, à Saint Front (Haute-Loire), dans un centre d'hébergement qui travaille avec des intervenantes anglophones. L'objectif pour les élèves était de vivre un séjour d'immersion en anglais, sur le thème de la magie et des sorciers. Les élèves avaient étudié le roman « Harry Potter à l'école des sorciers » en classe, et ont pu réinvestir le lexique et les activités appris de manière pluridisciplinaire.



Les enseignantes sont très reconnaissantes de l'investissement du Sou des écoles qui a permis de réaliser ce voyage en le prenant en charge quasiment intégralement. Merci aussi aux accompagnateurs. Ce projet a été une belle réussite !



La classe des plus grands a participé au projet « Les enjeux de l'alimentation » proposé par l'Agglo, avec la mise en œuvre de cinq séances sur l'agriculture locale, l'alimentation et le développement durable. Les enfants ont pu rencontrer différents acteurs locaux : Mme Isabelle Roux, apicultrice, Mme Laurence Tenchon, productrice d'herbes aromatiques, Mr Laurent Pozin, exploitant agricole sur la commune et Mme et M. Dorey producteurs de fromages de Saint Bardoux.

Enfin, comme les années précédentes, les deux classes ont eu le plaisir de travailler de nouveau avec l'intervenante en musique Isabelle Cossais. Une représentation devant les familles a eu lieu le mardi 31 mai pour montrer le travail accompli : mise en musique de l'album « Oscar l'escargot » pour les plus jeunes, et percussions avec la « Cup song » et chansons en Anglais pour les plus âgés.

Et pour cette année, voici une photo du Carnaval ... « démasqués » !



Informations municipales

MARCHE LOCAL A SAINT-BARDOUX : ON REEDITE !

Ce fut un succès l'an dernier et du coup, en réponse à la demande, la commune de Saint-Bardoux réédite l'événement. Aux stands des producteurs du village et des environs s'ajouteront ceux du petit artisanat local. Au total à ce jour, une trentaine d'inscrits : fruits, légumes, miel, œufs, pogne Mourier, biscuits secs, sorbets, pain paysan bio, fromages, volailles, viande de porc du pied du Vercors, vin de Crozes, bière, plants de fleurs, poterie, céramique, bijoux artisanaux, accessoires féminins, créations textiles, savons naturels, bougies et fondants parfumés...

Le marché se déroulera le vendredi 24 juin 2022, à partir de 16 heures, dès la sortie des écoles et au cœur du village, selon le programme suivant : de 16h à 20h, vente de produits alimentaires et d'objets artisanaux, avec buvette, barbecue, burgers sur réservation, tapas, sorbets, dégustations diverses, château gonflable, tours à cheval ; et à partir de 19h30, animation musicale et dansante sous le marronnier assurée par nos artistes locaux, deux équipes de talent à venir résolument applaudir : les Swinguettes et le Laurie's trio, avec la participation du chanteur et guitariste Nathan Casanova.

Au grand plaisir de vous accueillir !

*Pour tous renseignements complémentaires :
SaintBardoux@valenceromansagglo.fr ou 06 71 99 62 17.*

INSCRIPTIONS AU CHEMIN DES ARTISTES 2022

Nous avons le plaisir de vous informer que la commune de Saint-Bardoux a déjà validé les candidatures de neuf artistes pour leur participation à la manifestation du Chemin des Artistes qui aura lieu les 8 et 9 octobre prochains. Il reste néanmoins deux ou trois places possibles, madame Nicole Lavigne, artiste locale, étant amenée à céder sa place pour honorer une sélection à un concours important qui se tiendra début octobre à Rambouillet. Nous sommes fiers d'elle et la remercions en même temps de bien vouloir continuer à travailler à nos côtés pour l'exposition que nous organisons comme l'an dernier à la salle des fêtes du village.

Une réunion de tous les artistes dont la candidature a été retenue aura lieu le mercredi 14 septembre de 9h à 12h dans cette même salle des fêtes afin qu'ils puissent prendre la mesure des conditions matérielles mises à leur disposition et s'organiser en conséquence, individuellement et collectivement. Rappelons que la clôture des inscriptions est prévue le 1^{er} juillet 2022.

Lettre aux administrés

Mesdames, Messieurs,

En 2022, la commune de Saint-Bardoux se prépare une nouvelle fois à lutter contre l'ambroisie à vos côtés. Notre région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée : on estime que 67 % de la population est exposée plus de 20 jours par an à ce pollen (chiffres 2020) induisant des millions d'euros de dépenses de soins annuelles. L'ambroisie est une plante au pollen hautement allergisant et fortement invasive, provoquant des problèmes pour la santé humaine, pour la biodiversité, mais également pour l'agriculture (perte de rendements et difficultés culturales). C'est pourquoi notre action se décline auprès de tous les gestionnaires de foncier, et essentiellement auprès des exploitants agricoles, car malheureusement 98% des plants colonisent les milieux agricoles et les terres nues (pourcentage à l'étape diagnostic en juillet 2021). En 2021, Valence Romans Agglo a constaté une diminution de l'infestation avec 2 995 hectares relevés infestés, soit 5% du territoire suivi (60 252 ha sur 93 000 ha qui composent Valence Romans Agglo). Ce chiffre démontre un travail collaboratif gagnant entre vous et nous. La commune déroulera en 2022 une procédure de contacts, repérages et rappels à la destruction de l'ambroisie. Nous serons accompagnés pour ce faire de Valence Romans Agglo et du bureau d'étude EVINERUDE (dans le traitement de nos données).

En tant que référente ambroisie auprès de la Mairie, je reste à votre disposition pour tout renseignement ou signalement complémentaire, ou pour aborder toute problématique particulière. N'hésitez pas à me consulter en cas de difficultés, ou pour toute question, au 04 75 71 57 98 ou au 06 71 99 62 17. Confiante de votre prise en compte du risque sanitaire que représente l'ambroisie, je ne doute pas de votre implication à nos côtés dans la lutte contre celle-ci et vous en remercie par avance.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Hélène Le Meur

RAPPEL CONCERNANT L'ENTRETIEN DES ABORDS D'UNE VOIE PUBLIQUE

Il appartient à chaque propriétaire riverain d'une voie public de contenir toute végétation : arbres, arbustes, haies... afin que celle-ci n'empiète pas sur le domaine public. Est réputé du domaine public la voirie ainsi que les accotements sur une largeur de 0,50 mètre de chaque côté de la chaussée. Si la commune constate des débordements de végétation, elle commandera les travaux d'élagages et fera supporter la charge financière au riverain concerné.

ETAT CIVIL

Nous ont quittés :

Marcel Rollet
le 15 mai 2022

Joseph Livion,
(épouse Gache)
le 26 mai 2022

Vie associative

LA MARCHE DU 8 MAI A RETROUVE SES COULEURS

Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, la marche traditionnellement organisée par le Sou des Ecoles le 8 mai a pu de nouveau avoir lieu cette année.



Les élèves de l'école sur le départ du parcours de 8 km.

Les dégâts de la neige de novembre 2019 sont encore visibles sur la commune et des combes restent hélas toujours inaccessibles (notamment celle de la Diabliesse). Ce qui n'a pas découragé de nombreux habitants de se mobiliser dès la mi-mars pour nettoyer les chemins de Saint Bardoux, puis participer au débroussaillage et au balisage des différents parcours de 8, 15 et 22 km.

La météo était au rendez-vous le 8 mai pour que la marche 2022 soit un succès ! 538 marcheurs sont ainsi venus découvrir (ou redécouvrir) les magnifiques paysages qu'offre notre village. Un grand nombre de parents d'élèves se sont mobilisés afin d'organiser cette journée et la rendre conviviale. Merci aux habitants qui nous ont autorisés à traverser leurs propriétés ce jour-là.

Cette manifestation a permis de récolter des fonds pour continuer à financer les projets des enseignantes de l'école (dont une partie de la classe découverte effectuée par la classe des grands en mai de cette année).

A L'INITIATIVE DU BAR D'OU LIEN : UN AVANT-GOUT DES TROPIQUES !

Le vendredi 13 mai dernier, avec Antoine Maneval, le Bar d'Où Lien nous a invités à visiter la serre à la



Antoine Maneval
dans sa serre à la vanille

vanille de l'impasse de la Sarranche. Antoine a accueilli une trentaine de visiteurs qui se sont divisés en groupes pour entrer dans la serre de paille qu'il a lui-même construite. Dans cette première serre expérimentale poussent des plants de vanille, une orchidée qui ne fleurira que dans une année environ pour une récolte de gousses dans deux ans. La construction d'une autre serre sur le même terrain est prévue dans quelques mois. Si les résultats espérés sont concluants, Antoine Maneval sera le premier producteur de vanille de France métropolitaine ! La visite a été suivie d'un buffet concocté par les participants qui ont pu partager un moment festif.

Une visite de la serre sera de nouveau organisée l'année prochaine, lorsque la vanille sera en fleurs.

LES VOISINS DE NOS VOISINS SONT NOS VOISINS !

La fête du voisinage organisée vendredi 20 mai dernier était une première. Et ce fut un succès ! Certains n'ont fait que passer mais sont tout de même passés. Ils reviendront. Certains ne voulaient que passer mais sont malgré tout restés. Ils reviendront. Certains sont arrivés tôt pour repartir tôt, mais ont croisé ceux qui arrivaient tard en regrettant de ne les avoir que croisés. Ils reviendront. Certains n'avaient pas faim de ce qu'ils avaient apporté et ont trouvé délicieux ce qui était offert en partage. Ils reviendront. Tout est délicieux quand on partage avec le cœur. Nous reviendrons.



HEUREUX QUI, COMME ULYSSE, A FAIT UN BEAU VOYAGE...

Le mercredi 8 juin, le club Saint-Baudile a fait un beau voyage. Certes, il ne s'est rendu qu'en Isère et pour une seule journée, mais ce fut vraiment une très, très belle journée.



Les membres du club Saint-Baudile devant le château de Touvet (Isère)

Commencée à Vinay avec la visite du musée de la Noix, le Grand Séchoir, elle s'est poursuivie à Grenoble, à l'école hôtelière de l'Hôtel Lesdiguières pour un délicieux repas d'une grande recherche, repas assorti d'échanges particulièrement intéressants avec les élèves en apprentissage. Dans l'intervalle, la pluie discrète qui s'était invitée le matin avait cédé la place au soleil, en sorte que la visite qui s'ensuivit du château du Touvet et de ses jardins fut un véritable régal.

L'ambiance était bon enfant, empreinte de gentillesse et de gaîté. Tout le monde est revenu enchanté.

CONCERT SOUS LE MARRONNIER

Le Bar d'Où Lien est l'organisateur de cette fête qui aura lieu place de la Mairie le 9 juillet à partir de 19 heures. L'animation musicale sera assurée par le groupe « Fred The Comments » qui jouera des reprises dans un style Pop N'Roll. Ils seront trois musiciens et installeront leur matériel de scène dans l'espace situé devant la cantine scolaire.

Un menu Melon/Chili con camel/abricots sera proposé au prix de 10 € pour les plus de 12 ans et 5 € pour les moins de 12 ans. Des glaces seront également en vente au prix de 2 €.

Réservation des repas auprès de Serge (06 88 74 52 29) jusqu'au mercredi 6 juillet.

Encore un bon moment à partager ensemble dans le meilleur de l'été !